

BULLETIN MUNICIPAL 2016 - 2017

N°3



A LA DÉCOUVERTE DE LA FRESQUE DE L'ÉCOLE...

les enfants de la maternelle au primaire, artistes en herbes, ont embelli la cour de récréation en créant une fresque. Pour la découvrir, rendez vous page 12



SAVENÈS



SOMMAIRE

• LE MOT DU MAIRE.....	P. 3
• LA MAIRIE VOUS INFORME	P. 4 - 11
Budget	
PLU	
État Civil	
• L'ÉCOLE	P. 12 - 13
Année 2016-2017	
• PÔLE ENVIRONNEMENT DU GSTG.....	P. 14 - 15
• INTERCOMMUNALITÉ	P. 16 - 17
• ASSOCIATIONS	P. 18 - 27
La chasse (l'A.C.C.A.)	
Le groupe histoire savenésien	
L'A.S.C.L.	
Le «cantou» savenésien	
Le foot (l'A.S.S.V.)	
Le club de la troisième jeunesse	
• INFOS PRATIQUES.....	P.28 - 29
• LISTE DES ENTREPRISES	P. 30 - 31
GAZETTE	



LE MOT DU MAIRE



Nous sommes aujourd'hui à la moitié du mandat municipal. Le conseil municipal et moi-même tenons à vous rendre compte du travail effectué durant ses trois premières années. Tout d'abord, des travaux d'entretien, d'isolation, de modernisation, d'accessibilité et d'embellissement ont été menés sur les bâtiments communaux afin d'améliorer le quotidien de tous les utilisateurs.

Le cimetière, gros chantier de ce mandat, est désormais équipé d'un columbarium. De plus, le PLU devrait être terminé cette année. Ce règlement d'urbanisme va structurer le développement du village sur les dix prochaines années.

Comme vous le constatez, les dépenses d'investissement au budget 2017 sont plus fortes que les années précédentes. Nous allons poursuivre notre travail en aménageant la zone « Bellevue » à côté du stade en créant une aire d'activités multisports, un atelier municipal ainsi qu'une zone d'habitation avec quelques logements locatifs.

Vous allez aussi être équipés courant juillet de bacs individuels pour vos ordures ménagères et les recyclables. Je vous demande d'accueillir positivement ce changement.

Je tiens à remercier tout particulièrement toutes les personnes du secteur public, privé, associatif et VOUS, administrés de nous permettre d'exercer notre rôle au mieux dans un contexte socio-économique difficile. Notre territoire va voir d'autres horizons s'ouvrir car notre nouvelle communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne avec près de 42 000 habitants à son bord est prometteuse d'un avenir porteur de dynamisme et de rassemblement.

Le nouveau président de la république est en marche. Nous espérons qu'il saura répondre aux demandes des communes rurales et que la baisse des dotations ne sera qu'un mauvais souvenir.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et un bel été.

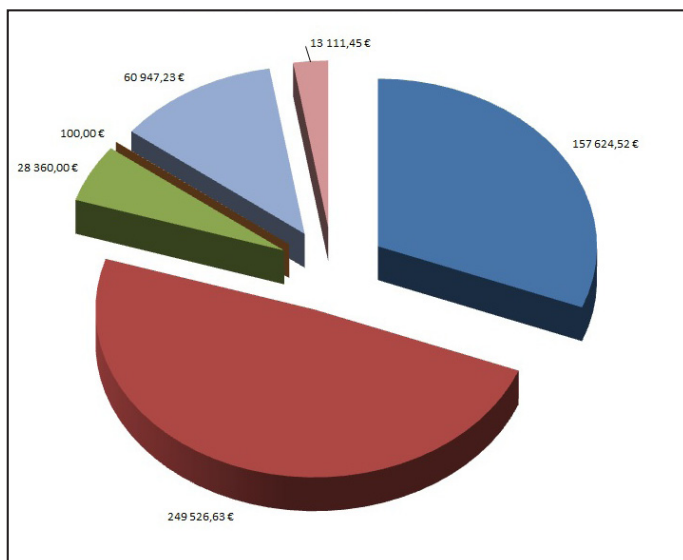


Philippe de TARRAGON

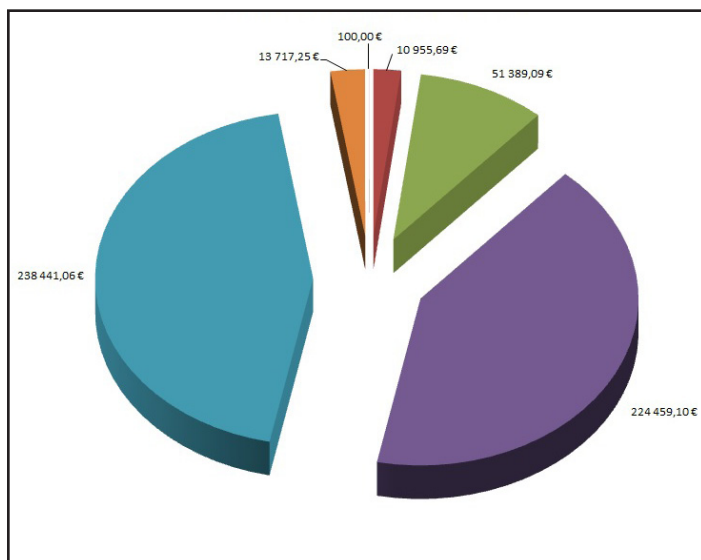
LA MAIRIE VOUS INFORME

LE BUDGET

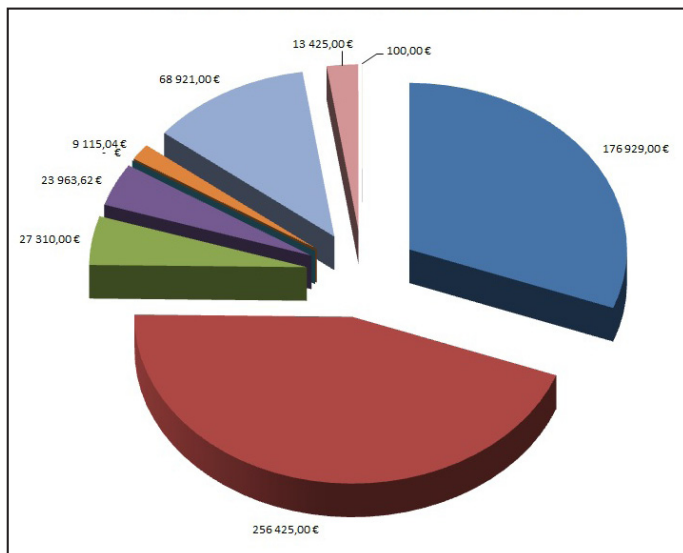
FONCTIONNEMENT 2016 DÉPENSES



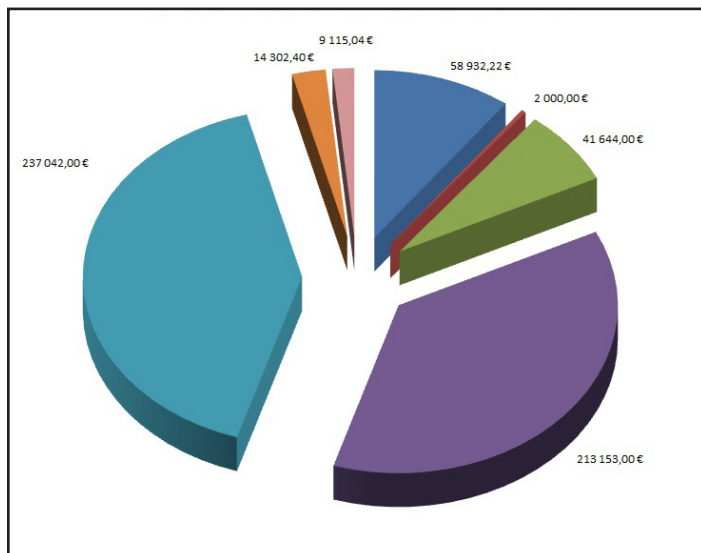
FONCTIONNEMENT 2016 RECETTES



FONCTIONNEMENT 2017 PRÉVISION DES DÉPENSES



FONCTIONNEMENT 2017 PRÉVISION DES RECETTES



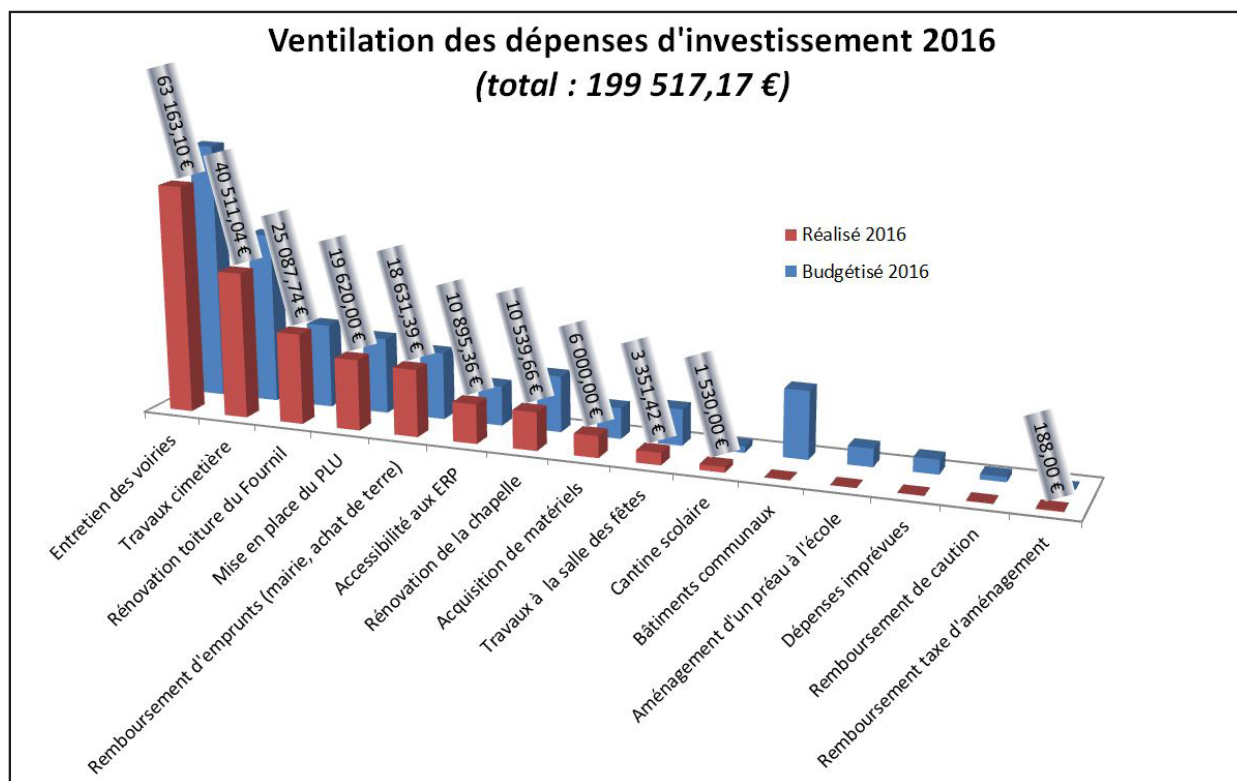
LÉGENDE DÉPENSES

- | | | |
|--|--|--------------------------------------|
| ■ Charges à caractère général | ■ Charges de personnel | ■ Atténuations de produits |
| ■ Dépenses imprévues de Fonctionnement | ■ Virement à la section investissement | ■ Autres charges de gestion courante |
| ■ Charges financières | ■ Charges exceptionnelles | ■ Dotations aux provisions |

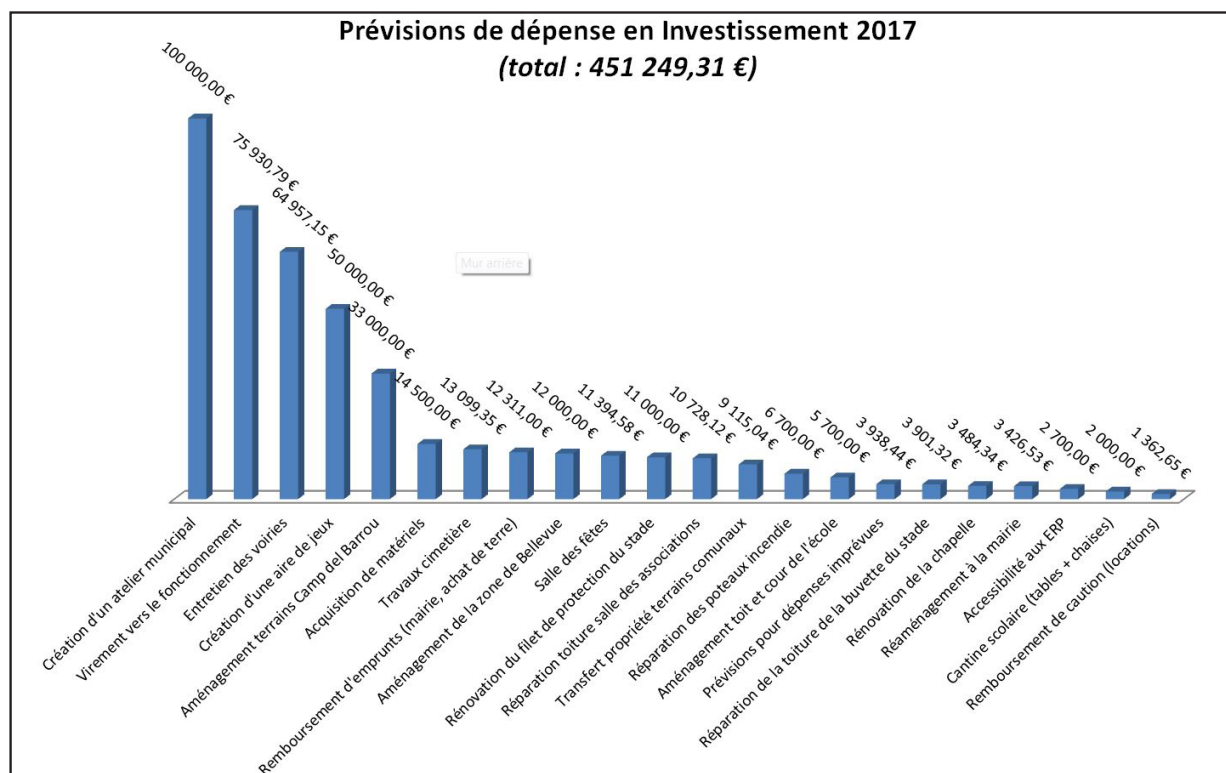
LÉGENDE RECETTES

- | | | |
|--|-------------------------------|---|
| ■ Excédent antérieur reporté de Fonctionnement | ■ Atténuations de charges | ■ Produits des services |
| ■ Impôts et taxes | ■ Dotations et participations | ■ Autres produits de gestion courante |
| ■ Produits financiers | ■ Produits exceptionnels | ■ Reprise sur amortissement et provisions |

INVESTISSEMENT 2016



INVESTISSEMENT 2017



URBANISME

MISE EN PLACE DU PLU

La réalisation et la mise en place de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) seront poursuivies.

En 2016, nous avons continué le travail entrepris avec le cabinet TOPOS et sa représentante Mme Anne MIRASSOU notamment sur le rapport de présentation et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ces documents ont été présentés à la population en septembre 2016 comme initialement prévu et les retours ont été très enthousiastes.

Les rencontres régulières avec les représentants de l'État en matière d'urbanisme continuent de se dérouler encore cette année afin de finaliser notre projet et de nous assurer du respect de l'application des règles en la matière.

Pour 2017, les étapes suivantes du PLU vont être la mise en place des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui vont définir les futures grandes zones vers lesquelles les constructions de la commune vont émerger. Ces zones seront accompagnées de règlement qu'il faudra également définir et mettre en place ainsi que des plannings de réalisation qui permettront de piloter l'évolution démographique et les projets d'urbanisation de la commune.

Une autre réunion publique sera planifiée pour la fin de cette année où nous ne manquerons pas de vous présenter toutes ces avancées avec les documents associés. Des points de communication seront également publiés sur nos médias traditionnels (page facebook et site internet de la commune).

En parallèle du déroulement de cette procédure de PLU, l'aménagement d'une première zone autour du quartier de Bellevue (près du stade municipal) sera étudié également cette année. Cette zone sera destinée à accueillir de nouveaux arrivants sur la commune et également une aire multisport comprenant des jeux pour les enfants, un city-park et parcours de santé/fitness.

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous tenions à vous rappeler par ce message et conformément au code de l'urbanisme, que l'installation de mobil-home ou d'éléments préfabriqués (de type Algéco) sur un terrain privé (comme un jardin), autre qu'un lieu défini pour cela (camping, parc résidentiel, village vacances, etc.) **est strictement interdit**. Des dérogations existent en cas de travaux temporaires ou de relogement suite à une catastrophe naturelle ou à un incendie sous réserve d'autorisation de la mairie. Le non respect de ces règles constitue une infraction pénale vous exposant à des poursuites. La mairie se tient bien évidemment à votre disposition pour toutes informations afin de régulariser toutes les situations.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Comme chaque année, le village participe au concours départemental « Villes et Villages Fleuris ». Nos deux employés municipaux : M. Francis FILIPPA et Jean-Michel PAGES essaient de fleurir le mieux possible notre village. Monsieur le président du conseil départemental, M. Christian ASTRUC et le jury nous ont remis pour l'année 2016 le diplôme d'encouragement ainsi qu'un arbuste qui a été planté au jardin du souvenir au cimetière.

Pour l'année 2017, le jury du concours passe au début du mois de juillet pour évaluer le fleurissement du village. Nous souhaiterions, dans la mesure de vos possibilités, que chaque habitant du village participe en fleurissant son devant de maison. Cette opération est bien évidemment sans obligation, d'avance merci de votre contribution.



RÈGLES DE VIE DU VILLAGE

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

NUISANCES SONORES

Sont interdits sur la voie publique et dans les lieux publics, les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition quelle que soient leur provenance. Sont notamment concernés les bruits susceptibles de provenir : de l'emploi d'appareils sonores (chaîne stéréo...), de réparations ou réglages de moteurs, de jeux bruyants, de pétards et pièces d'artifice. (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 1)

TAPAGE NOCTURNE

Entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende de 3ème classe. (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 18)

ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage notamment en ce qui concerne : les conditions de détention de ces animaux, la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations, ceci de jour comme de nuit. (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 14)

ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ-



Ne jetez pas les lingettes dans les toilettes



Jetez les lingettes à la poubelle

Veillons tous ensemble à la propreté et au bon fonctionnement de notre station d'épuration. Jeter les lingettes dans vos toilettes entraîne plusieurs conséquences :

- engorgement des canalisations et du réseau d'assainissement
- remontées d'eau usée dans les maisons et dans les réseaux
- colmatage des pompes
- pollution de l'environnement
- et bien sûr : perturbation de la station d'épuration qui engendre l'intervention régulière de nos employés municipaux ainsi qu'un coût d'exploitation qui ne cesse d'augmenter tout comme les tarifs.

En conséquence : les lingettes, c'est dans les poubelles !!

TRAVAUX ET TONTE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses à gazon, les taille-haies, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **les jours ouvrables, du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 20h, les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h** (arrêté préfectoral n° 04-1076-article 15)

PISCINES

Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas sources de nuisances sonores ou de danger pour les riverains. (arrêté préfectoral n° 04-1076-article 16)

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage à l'air libre est frappé d'interdiction générale. (Article 22 du code de l'environnement)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (assimilés aux déchets ménagers) est également interdit. (Article 84 du règlement sanitaire type)

DÉPÔTS SAUVAGES

Le dépôt illicite d'objets est punissable d'une amende de 2ème classe. Le dépôt illicite d'ordures expose son auteur au paiement d'une amende de 38€. (article R632-1 du Code Pénal)

RÈGLE DE CIRCULATION

Nous tenons à vous rappeler qu'aux abords de l'école, tout comme dans l'ensemble du village, la vitesse de circulation est limitée à 50 km/h. Malgré le ralentisseur situé devant l'école, il n'est malheureusement pas rare de constater encore que certains automobilistes ne respectent pas cette limitation. De nouveaux panneaux de rappel seront prochainement implantés à proximité de l'école mais pour la sécurité de tous, merci une nouvelle fois de penser aux enfants et de réduire votre vitesse à proximité.

VOIRIE

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DES TERRES VERDUN, SAVENÈS ET AUCAMVILLE

Toujours en activité, ce syndicat permet l'entretien des fossés en bordure des chemins ruraux. Pour 2017, l'enveloppe budgétaire sera réduite de moitié.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE.

Après 3 années de travaux divers (renouvellement de conduites, rénovation intérieure de la cuve du château d'eau), il n'y a pas eu de travaux en 2016, si ce n'est les réparations des conduites qui cassent (une dizaine cette année).

STATION D'ÉPURATION

Toujours en procédure, nous avons contacté une société qui a contrôlé l'extension du tout à l'égout, route de Verdun-Auch, elle va nous chiffrer les travaux à réaliser pour la mise aux normes définitive.

ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Nous devons réaliser les travaux qui concernent, tous les accès aux bâtiments publics dans un délai de 3 ans. Nous avons réalisé à ce jour les accès :



- au restaurant « le Fournil »
- à la salle des fêtes
- + une place de parking
- à la mairie
- + une place de parking
- à la salle des associations, reste à déterminer la place de parking.

Pour 2017, il est prévu l'accès à l'école et à la garderie et une place de parking.



Pour 2018, les allées du cimetière et de l'église seront les derniers travaux à réaliser.

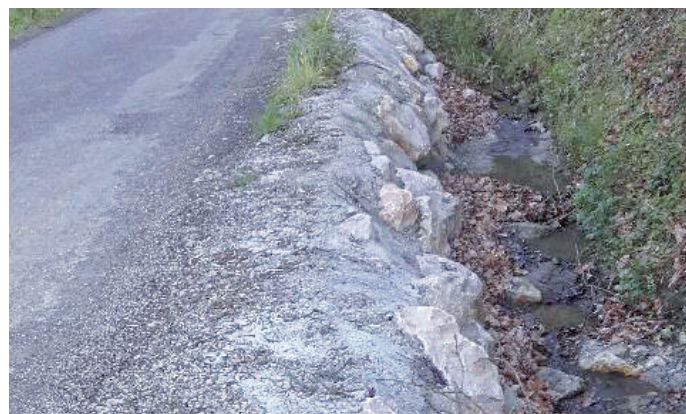
NUMÉROTATION DES MAISONS, HANGARS ET NOMINATION DES RUES ET DES CHEMINS.

Il s'agit d'un travail qui demande beaucoup de temps et une entente avec les communes voisines. Nous avons signé une convention avec la Poste qui nous apporte son aide. D'ici fin 2017, nous devrions avoir toutes ces informations sur nos GPS. Cela était demandé depuis très longtemps par les privés, pompiers, ambulances, gendarmerie et les sociétés de messagerie.

TRAVAUX DE VOIRIE

Tous les ans, le même budget est prévu pour l'entretien de nos chemins. En 2016, les plus gros travaux ont concerné :

- Côté Trauquebise (vers station d'épuration), le renforcement de l'accotement et du talus du fossé par de l'enrochement et du béton



- Le renforcement des 2 accotements VC N°15 du croisement (Fauré-Lagrange) vers le croisement du radar (Aucamville-Beaumont).

REVÊTEMENT BICOUCHE

- Rural en bas d'Escufès à gauche
 - Côté de l'église chemin communal N° 7
 - Côté de la Rondiesse chemin communal N° 7
 - Pradère N° 29 vers Beaupuy
 - Saint Ginest, arasement de la bande centrale et banquettes côté fossé, curage fossé
 - Lotissement « le Colombier », cette voie trop étroite a été élargie de 1.50 m par 1 tri couche et des bordures ont été posées côté pelouse
 - Lotissement « la Garenne », le busage qui évacue l'eau de pluie du village a été remplacé, l'ancien était colmaté par des racines.
- Tous les chemins communaux et ruraux ont été suivis pour colmater les trous ou rehausser les affaissements.

SERVICES

FAUCARDAGE

Il est réalisé par l'entreprise Lugatou Environnement. Cette année un effort a été réalisé par l'intermédiaire d'un lamier (à la place du broyeur) pour la taille des haies et branches débordant sur la voie publique.

NOUVEAU VÉHICULE MUNICIPAL



Nos deux employés, Francis et Jean-Michel, ont changé de véhicule, le Citroën C15 âgé de plus de 20 ans a été renouvelé par un Renault Kangoo d'occasion avec habillage intérieur, galerie et crochet d'attelage.

PROJETS 2017

Une nouvelle tondeuse viendra remplacer la Kubota autoportée âgée de 20 ans !

RAPPEL :

ENTRETIEN BORDURE DE CHAMPS

Nous constatons des dégradations de certains fossés sur le territoire de notre commune. En effet, le travail de certains champs se fait beaucoup trop près de la crête du talus, voire carrément dans le fossé. En conséquence, la terre descend au fond de celui-ci, l'obstruant et ne permettant plus l'évacuation normale de l'eau, les drains se bouchent et enfin l'eau s'accumule sous le remblai de la voirie accélérant sa dégradation.

Il serait souhaitable, dans l'intérêt de tous, de laisser une bande non travaillée sur la crête des talus (entre 40 et 60 cm) afin d'éviter ce phénomène qui engendre de très gros dégâts. Nous comptons sur votre bon sens civique. Dans le cas contraire, le nettoyage des désordres sur le domaine public fera l'objet de constatations et sera à la charge des personnes impliquées.

PETITES INFOS

Bibliothèque municipale

Horaires : jeudi de 9h00 à 12h00 pour les enfants et de 16h30 à 18h00

Une nouvelle équipe vient finalement de prendre le relais des permanences pour notre bibliothèque. Bienvenue à mesdames BOUSQUET, PETIT et GOMES.

De gauche à droite : Mmes Danièle BOUSQUET, Isabelle PETIT, Claudine GOMES et Julia BACQUÉ.



Sous la conduite de madame BACQUÉ, cette nouvelle équipe a déjà commencé des activités avec les enfants. Nos trois nouvelles charmantes bénévoles sont enchantées de l'accueil des enfants. Nous remercions chaleureusement l'ancienne équipe qui a assuré le fonctionnement pendant dix ans et nous souhaitons la même longévité aux nouvelles arrivantes.

Nous espérons que vous viendrez nombreux les soutenir et faire vivre cette bibliothèque en venant régulièrement consulter et emprunter les nombreux ouvrages à votre disposition.

La salle de réunion :

Elle est située 2 place de la Bascule, au centre du village. Sa réservation et la mise à disposition des clés sont gérées par le secrétariat de la mairie.

La salle doit être rendue propre et rangée.

Tarif : gratuit pour les associations de Savenès.
+ 1/3 d'électricité

Le terrain de tennis :

Le terrain de tennis est laissé libre d'accès à l'ensemble de la population de la commune et gratuitement.

Si des personnes sont intéressées par l'animation d'une association autour du tennis, elles peuvent se manifester directement auprès de la mairie.

BILAN DES PROJETS ET RÉALISATIONS EN COURS OU À VENIR

Chapelle au village

Après trois visites de peintres, le choix s'est porté sur Monsieur Gaudenzio qui nous avait déjà fait du bon travail à la salle des fêtes.

Les fissures du plafond ont été bouchées.

De la toile de verre maillée a été posé ainsi qu'une couche de peinture mate en finition.

Salle des fêtes

L'aménagement de la cuisine (laboratoire de frais) a été réalisé par Savenès Métal (Jean-Luc Labadie) : un évier double bac permettra de faire la vaisselle dans de bonnes conditions.

Des plans de travail et des étagères ont été disposés après avoir étudié le meilleur positionnement.

Pour bien finir le rajeunissement de la cuisine, Monsieur Gaudenzio, a repeint en gris toutes les parties murales.

Des stores supplémentaires, côté terrain de pétanque, ont été placés par la société Longagne aux fenêtres de la salle des fêtes pour permettre un meilleur isolement de la lumière extérieure.

Le Fournil

La toiture du fournil a été remise à neuf par l'EARL Carboué. Le choix des tuiles s'est porté sur des tuiles à crochet pour une durée de vie plus importante.

Dans la salle du fournil, Francis et Jean-Michel ont repeint l'encadrement du velux et le plafond dans l'épicerie, ainsi qu'une partie des murs.

Le jardin du souvenir



Le jardin du souvenir et le columbarium ont été réalisés. Ils sont destinés aux savenesiens qui ont fait le choix de l'incinération. Les travaux de terrassement, la mise en place d'une toile géotextile, la fourniture et la pose des gravillons blancs et des bordures pour les allées ont été

effectués par l'entreprise MERIC.

Pour les travaux funéraires, trois entreprises ont répondu :

- GRANIMOND
- A.C.F.
- ELABOR

Après étude des dossiers la société GRANIMOND a été choisi pour :

- La fourniture et la pose d'une stèle flamme monolithe en granit gris d'Orient
- Le puisard octogonal avec grille et galets en marbre blanc
- Le livre du souvenir
- Les bancs en granit
- Les casiers destinés à recueillir les urnes.

Les employés municipaux ont planté une haie de végétaux.

Un règlement sera proposé et affiché en mairie et au cimetière. Les familles désirant faire l'acquisition d'une concession devront s'adresser au secrétariat.

Affichage Municipal



Un tout nouveau panneau d'affichage a vu le jour fin 2016. Il se situe sur le côté gauche de la mairie, lorsque vous regardez la mairie de face. Il a été mis en place afin de répondre à un besoin de dégager les informations publiques de la façade de la mairie. Ces informations sont là pour vous, n'hésitez pas à venir les consulter.

À l'école

Les toits des préaux de l'école ont été occultés l'année passée afin d'en interdire l'accès à nos amis les pigeons. En effet, compte tenu des différentes propositions et des coûts engendrés, c'est la solution technique la plus simple qui a été retenue et qui, depuis, a montré sa pleine



efficacité en chassant ces volatiles. Les enfants de l'école ont donc pu retrouver enfin, une cour propre et nettoyée de toutes déjections.

TRAVAUX PRÉVUS POUR 2017

- Mur et toiture derrière la salle des associations : la toiture, très vieille, est abîmée et un mur attenant sur le côté se laisse aller.
- Au stade, nous allons refaire le grillage de protection côté route.
- La toiture de la buvette du stade doit être refaite sur 30 m² environ.
- Un abri pour stocker les chaises et les tables de la salle des fêtes est en cours d'étude.
- Aire multisports : le projet avance bien.

ÉTAT CIVIL 2016 - 2017



NAISSANCES

• VARLOT Noémie	04/02/2016
• GONZALEZ Eden	13/02/2016
• DELPECH Lana	13/03/2016
• LEMOINE Nathan	30/04/2016
• FAYET Zita	05/07/2016
• MEURINE Céleste	25/08/2016
• NARDOUX Tom	18/11/2016
• SANTAMARIA Margot	13/12/2016

MARIAGE

• BERTOIGNA Cyril et PEREIRA Marie-Christine	01/02/2016
--	------------

DÉCÈS

• ARTIGALAS Colette	08/08/2016
• PONSONNET Serge	18/09/2016
• FERRARELLI Michel	23/09/2016
• PÉZET Alain	02/11/2016
• LE CORVAISIER Claude	26/11/2016

PETITES INFOS

Carte d'identité - Passeport

Dans un souci de renforcement des mesures de sécurité et afin de minimiser le risque de fabrication de faux papiers, la préfecture a décidé que seules les mairies équipées d'un boîtier spécifique permettant de scanner les empreintes digitales du demandeur seraient habilitées à faire les cartes d'identité. A ce titre et depuis le 1er mars 2017, la mairie de Verdun sur Garonne est désormais équipée de ce matériel pour les demandes de cartes d'identité et de passeport, il n'est donc plus possible de faire faire ou refaire ces documents à la mairie de Savenès.



Collège de Verdun-sur-Garonne

A ce jour, 69 candidats ont postulé à la présélection (sur dossiers et références) du maître d'œuvre (architecte). Parmi ceux-ci, 3 ont été retenus et ont rendu leur dossier explicitant leur projet le 27 avril dernier. Début mai, le choix du titulaire du projet devra être désigné par monsieur Astruc, président du Conseil Départemental.

Nous sommes exactement dans les temps du déroulé prévu, avec toujours l'ouverture du collège aux enfants pour la rentrée 2019.

Location d'un appartement/Bureau

La commune dispose d'un appartement en plein centre du bourg.

Un rez-de-chaussée composé de

- une cuisine
- une grande pièce à vivre qui peut être aménagée en salle à manger ou salon
- deux autres pièces qui peuvent servir de bureau ou de chambre

Un étage composé de

- quatre pièces qui peuvent servir de bureau ou de chambre

Douche en salle d'eau et 2 wc.

Nombreux espaces de rangement et placards.

Surface totale 236 m².

Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie de Savenès.



OLYMPIADES

Grande animation sur le terrain de foot de Savenès : les écoles de Savenès et d'Aucamville organisaient les olympiades 2016. Des ateliers sportifs ont permis aux enfants de s'initier et de se défier au tir à l'arc, au parcours du combattant, au tir à la corde, au foot par équipe de 6, etc. De nombreux parents des deux villages sont venus prêter main-forte aux enseignants.

NOËL

Le 16 décembre 2016 dernier, le traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité a été remplacé par un petit déjeuner où ont pu être dégustés pains au lait, chocolat chaud, clémentines et jus de fruits dans la cantine. Un moment fort apprécié des enfants pour sa convivialité.



REMISE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF

L'école de Savenès s'est inscrite à l'action « Opération Foot à l'École » de la Fédération Française de Football (F.F.F.) dans le cadre de l'EURO 2016.

Cette opération permet aux enfants du secteur primaire (CE1 - CE2 - CM1 - CM2) inscrits sur la base du volontariat de découvrir le football.

Ce programme a un double projet : sportif et culturel. Le projet sportif porte sur l'initiation au football et au futsal au travers de plusieurs cycles. Le second consiste à réaliser une production culturelle (vidéo, dessins, etc.) sur un thème défini par la Fédération Française de Football.

Mardi 8 novembre 2016, deux représentants de la fédération, Wendy FARDEAU et Jean-Luc GOUZE, en compagnie du maire et de l'adjointe en charge de l'école, ont remis la dotation du district du Tarn et Garonne à l'école : des buts, ballons et chasubles.



PETITES INFOS :

L'école du village

Horaires : 8h45 à 12h00 et 13h45 à 16h00

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Et le mercredi de 8h45 à 11h45.

Directrice : Mme RIEUBLANC Céline

Tél. : 05.63.02.62.63

courriel : ce.0820659w@ac-toulouse.fr

Suppression de la 5^{ème} classe :

Il y a quelques années, Savenès connaissait une augmentation démographique demandant la création d'une 5^{ème} classe. Aujourd'hui, 23 enfants vont entrer au collège en septembre prochain alors que seulement 10 enfants feront leur première rentrée.

De ce fait, l'académie nous a signifié la fermeture d'une classe pour la rentrée 2017; cependant au vu des effectifs restants, les quatre classes ne seront tout de même pas surchargées.

La garderie municipale :

Les lundis, mardis, mercredis

(matin uniquement), jeudis et vendredis

Horaires : de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 18h30

merci de veiller à respecter ces horaires.

Étude surveillée de 16h30 à 17h30.

Tél. : 05.63.02.53.86

ADIEU LE SIEEOM GRISOLLES-VERDUN VIVE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND SUD TARN-ET-GARONNE

Depuis le 1er janvier 2017, le SIEEOM Grisolles-Verdun n'existe plus. Il est intégré au Pôle Environnement de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne. Il est situé à Dieupentale, au 350 chemin de la Fraysse - Tél : 05 63 64 49 80

VOTRE NOUVELLE DÉCHÈTERIE À VERDUN-SUR-GARONNE

La déchèterie, située au 90 chemin de Lombes sur la route de Mas-Grenier à Verdun-sur-Garonne, est ouverte depuis le 16 janvier 2017. Le fonctionnement de la déchèterie s'est modernisé par le système d'accès ainsi que par la signalétique. En effet, les informations que vous rencontrerez au sein du site sont pédagogiques et ludiques, à l'image de la communication menée ces dernières années.

Vous pouvez déposer à la déchèterie, tous vos déchets volumineux ou dangereux, qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères. N'oubliez pas de vous munir de votre PASS déchèterie pour y accéder.



Les horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h

du Mardi au Samedi : 9h-12h - 14h-17h

La déchèterie de Verdun est fermée le lundi après-midi, le dimanche et les jours fériés. Vous pourrez continuer à accéder à la déchèterie de Dieupentale, si vous souhaitez déposer des déchets le lundi après-midi ou le soir jusqu'à 18h.

Selon la quantité d'objets à déposer, il faudra vous présenter au plus tard 15 min avant la fermeture.

PASS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Depuis janvier 2017, les conditions d'accès en déchèteries ont évolué.

Les déchèteries de Dieupentale et de Verdun-sur-Garonne sont équipées d'un **système de gestion informatisé** des accès des usagers. Un dispositif composé d'une barrière à l'entrée du site et d'une borne d'accueil permet de vous identifier et d'enregistrer les dépôts.

L'obtention du PASS est obligatoire, pour permettre de continuer à utiliser ces installations. Pour faire la demande du **PASS déchèterie**, inscriptions sur **www.sgv82.fr**. Un seul PASS sera attribué par foyer. Il suffit de **compléter le formulaire** avec les justificatifs nécessaires (pièce d'identité et attestation de domicile de moins de 3 mois). Sans internet, il est possible de compléter un formulaire papier (en faisant la demande auprès du pôle Environnement) à Dieupentale.

Dans le but de réguler le nombre de visites, il est pourvu de **18 passages** et sera automatiquement réinitialisé le 31 décembre de chaque année (cela correspond à environ 1 passage toutes les 3 semaines). Les passages supplémentaires seront facturés. En cas de perte du PASS, son renouvellement sera facturé 10 €. Moins de 5% des foyers accèdent plus de 18 fois par an à une déchèterie.

Sa durée de validité est de 2 ans. Il pourra être renouvelé sur présentation d'un justificatif de domicile.

Délivré gratuitement, le PASS est adressé par courrier directement dans les boîtes-aux-lettres ou donné en main propre lors de votre venue au Pôle Environnement.



NOUVEAU : LA COLLECTE SÉPARÉE DES PAPIERS

Avez-vous remarqué cette chouette ?

Depuis le mois de novembre, vous pouvez trier tous vos papiers directement dans les bornes prévues à cet effet. Elles sont situées à l'école et au Quatre Chemins.

Il suffit simplement d'y apporter tous vos papiers et ils peuvent ainsi être recyclés (comme vous le faites déjà pour vos emballages en verre).

Récemment, vous avez reçu dans votre boîte-aux-lettres un sac pour effectuer le tri des papiers, pour ensuite les apporter dans une borne.



DES BACS INDIVIDUELS POUR BIENTÔT

Dans le but d'optimiser le service de collecte des déchets et afin de limiter les dépôts sauvages aux abords des conteneurs, le Pôle Environnement, en partenariat avec votre commune, va mettre en place des bacs individuels. En effet, chaque habitation possèdera deux conteneurs : un pour les ordures ménagères et un pour le tri. Le camion viendra les collecter en porte-à-porte dans les zones les plus denses et partout où cela sera possible techniquement. Au printemps 2017, un ambassadeur du tri viendra vous remettre les conteneurs adéquats et vous expliquera toutes les consignes liées à ce nouveau mode de collecte. Cette nouvelle collecte sera effective au 1er juillet 2017.

CONSIGNES DE TRI

Le jeu des 4 familles : les emballages, les biodéchets, les papiers et le verre



SERVICE BROYAGE

Depuis janvier 2015, ce service a permis de valoriser 340 tonnes de végétaux. Notre agent vient broyer, chez vous, pour transformer vos branches en copeaux, réutilisables ensuite en paillage. Idéal pour faire des économies d'eau, éviter le désherbage et enrichir le sol !

Jusqu'à 9m³ de déchets verts peuvent être broyés dans l'heure. Le tarif est de 15 €/h.



LOCATION DE Gobelets



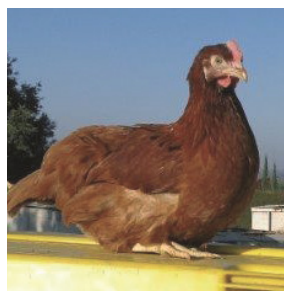
Vous organisez une fête et vous recherchez des verres ? La collectivité peut vous les prêter. Ils sont lavables et ainsi réutilisables.

Une manifestation plus propre et des déchets en moins.

Déjà 65 000 verres ont été prêtés aux organisateurs. Nous vous proposons aussi une prestation de lavage.

ADOPTER DES POULES

La collectivité offre la possibilité d'adopter 2 poules pour réduire votre poubelle. Elles consomment près de 180 kg de déchets par an ! (livraison de mars à octobre sur inscription)



Les prix sont attractifs :

- 5€ les 2 poules de 4-5 semaines,
- 15€ les 2 poules de 18-20 semaines.

INFOS PRATIQUES L'INTERCOMMUNALITÉ

JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS (SUR SAVENÈS) :

Mercredi après-midi à l'école,
contact Mme AVERSENG Nicole
Tél. : 05 63 64 02 95

Pour les autres lieux, contacter la MJC de Verdun au
05 63 27 01 70

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Contact : Mme CHARLOU BOTTIER Sonia
Tél. : 06.87.80.58.36
courriel : ram@garonne-gascogne.com

• Sur Verdun sur Garonne

2 rue du Tour du Four (05.63.02.71.59) : accueil les
mercredis de 8h30 à 11h30, jeudis de 13h à 17h et
vendredis de 8h30 à 17h. Ateliers d'éveil les jeudis (à la
MJC) de 9h à 12h.

• Sur Mas-Grenier

rue des Jardins (05.63.27.75.46) : accueil les lundis et
mardis de 13h à 17h. Ateliers d'éveil, les lundis et mardis
de 9h à 12h.

CRÈCHES

• Sur Verdun sur Garonne

Directrice : Mme DAVID Bénédicte
13 rue Louis Pasteur 82600 VERDUN-SUR-GARONNE
Tél. : 05.63.65.31.22
courriel : creche.verdun@garonne-gascogne.com

• Sur Mas-Grenier

Directrice : Mme MARCATO Elodie
rue des Jardins 82600 MAS-GRENIER
Tél. : 05.63.27.74.71
courriel : creche.masgrenier@garonne-gascogne.com
Horaires : du lundi au vendredi de 07h30 à 19h00

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) :

15 rue Clémence Isaure à Verdun sur Garonne
Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h
à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 05.63.27.01.70

OFFICE DU TOURISME

DES PAYS GARONNE ET GASCOGNE

19 rue Gabriel PERI - 82600 Verdun-sur-Garonne
Tél. : 05 63 64 35 19

L'Office du Tourisme est à votre disposition pour les
diverses possibilités d'hébergement, de loisirs, d'activités
dans les environs de Verdun-sur-Garonne et son canton.
Il organise les visites guidées des sites remarquables
du secteur, vous renseigne sur des sujets divers :
restauration, hébergement, randonnées, loisirs, sports,
musées... <http://www.garonne-gascogne.com>

POLICE INTERCOMMUNALE

Infos : Le siège de la police intercommunale (ainsi que
les pôles "Jeunesse" et "Tourisme") de notre communauté
de commune Grand Sud Tarn et Garonne est désormais
au 302 route d'Auch à Verdun sur Garonne
(tél. : 05 63 02 71 59).

Emilie JARC et Gilles SCORCIONE seront rejoints par
de nouveaux collègues lorsque la compétence de la
police intercommunale sera étendue aux 27 villages de
notre intercommunalité.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND SUD TARN-ET-GARONNE

DES PAYS GARONNE ET GASCOGNE

La loi sur la nouvelle organisation de la République (loi NOTRe) adoptée le 16 juillet 2015 renforce le rôle de l'intercommunalité. Elle leur confie de nouvelles prérogatives et les incite à réfléchir à leur avenir. Toutes les communes françaises doivent rejoindre une intercommunalité dont le seuil minimal a été fixé à 15000 habitants.

Ainsi au 1er janvier 2017, les communautés de communes Pays de Garonne et Gascogne, Garonne et Canal et du Terroir de Grisolles et Villebrumier (CCTGV) se sont dissoutes. Il en est de même du SIEEOM Grisolles-Verdun et du syndicat Mixte Grand Sud Logistique. Ces 5 entités forment aujourd'hui la nouvelle Communauté de Communes GRAND SUD TARN-ET-GARONNE.

La communauté compte 27 communes

Les communes sont : Aucamville, Beaupuy, Bessens, Bouillac, Bourret, Canals, Campsas, Comberouger, Dieupentale, Escatalens, Fabas, Finhan, Grisolles, Labastide Saint Pierre, Lacourt Saint Pierre, Mas Grenier, Monbéqui, Montbartier, Montech, Nohic, Orgueil, Pompignan, Saint Sardos, Savenès, Varennes, Verdun sur Garonne, Villebrumier. Le territoire compte près de 42 000 habitants.

Communauté de Communes GRAND SUD TARN-ET-GARONNE



Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne
120 avenue Jean Jaurès – 82370 Labastide St Pierre
Tel : 05 63 30 03 31

Le Bureau

L'instance opérationnelle de la communauté est le bureau. Il a été élu lors du conseil communautaire du 7 janvier 2017.

Marie-Claude Nègre (Campsas)	Présidente
Jacques Moignard Montech	Vice-président en charge du Tourisme
Stéphane Tuyères Verdun-sur-Garonne	Vice-président en charge du Développement économique
Patrick Marty Grisolles	Vice-président en charge de l' Aménagement de l'Espace chargé de l'urbanisme et du Schéma Départementale de l'Aménagement Numérique
Marie-Anne Arakelian Montech	Vice-présidente en charge de l' Enfance Jeunesse
Claude Laverne Labastide-Saint-Pierre	Vice-président en charge des Finances - Ressources Humaines - Mutualisation
Alfred Marty Monbéqui	Vice-président en charge du Service de l' Eau - Milieux aquatiques - SPANC et assainissement
Alexandre Billiard Bessens	Vice-président en charge des Déchets ménagers
Mélanie Jeangin Grisolles	Vice-présidente en charge de la Culture et du Patrimoine
Aurélié Corbineau Verdun-sur-Garonne	Vice-présidente en charge du Développement territorial - Développement durable - Communication et démocratie participative
Isabelle Laveron Montech	Vice-présidente en charges des Politiques sociales
Jérôme Beq Labastide-Saint-Pierre	Vice-président en charge de la Gestion des Zones d'Activités Économiques
Alain Albinet Varennes	Vice-président en charge de la Voirie - Services Techniques et gestion des bâtiments
Philippe De Tarragon Savenès	Vice-président en charge de la Sécurité
Jean-Luc Bochu Labastide-Saint-Pierre	Délégation de fonction Développement durable

La Communauté, un territoire engagé pour la transition écologique !

En mai 2016, la CCTGV devenait lauréate de l'appel à projet « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte - TEPcv ».

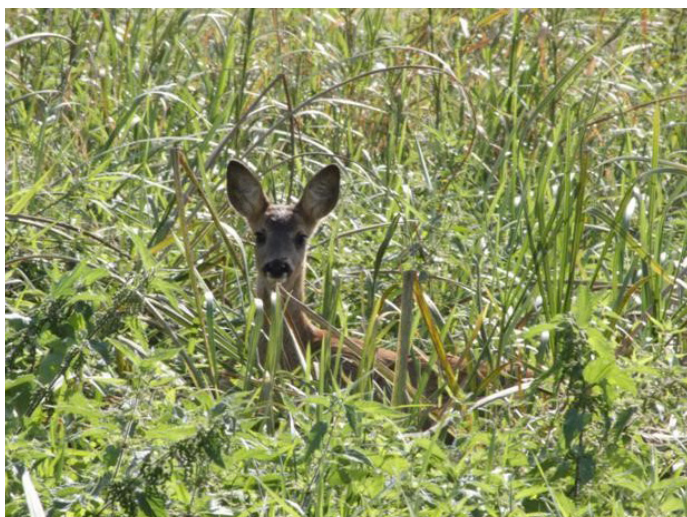
Grâce à la fusion, l'ensemble du territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne va engager de nouvelles réflexions et proposer de nouveaux services à ses habitants.

Un bilan des émissions de gaz à effet de serre

Ce bilan va débuter en 2017, sur l'ensemble du périmètre de GRAND SUD TARN ET GARONNE. Il est question de recueillir un état initial des émissions générées par toutes les activités émises sur le territoire afin d'engager des actions correctrices pour lutter contre le changement climatique. Ce bilan devra être achevé fin 2017.

Ce bilan est un préalable à l'élaboration du futur Plan Climat Air Énergie Territorial, qui devra être remis obligatoirement au préfet de région en décembre 2018.





Chevreuil gité



Faisan

L'A.C.C.A. (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE)

Membres du Bureau

Président : M. FAURE Jacky

Vice - président : M. TOUCHARD Antoine

Secrétaire : M. SECHERESSE Jean-Michel

Secrétaire/adjoint : Mlle PITET Laurence

Trésorier : M. RUIZ Franck

Trésorier/adjoint : M. COUREAU René

Autres membres : M. ARRIVETS Éric, M. CHEMINARD Arnaud, M. FILIPPA Jean.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Encore une ouverture de chasse à la caille très moyenne, malgré les efforts d'avoir laissé les chaumes sur pieds jusqu'à mi-septembre, dû certainement à une fin d'été très sèche, je remercie les agriculteurs qui ont adhéré à cette convention dite AGRIFAUNE.

Espérant que la saison 2017 soit plus fructueuse en oiseaux, car nous renouvelerons cette convention AGRIFAUNE entre chasseurs et agriculteurs afin de laisser les chaumes en place quelques jours de plus, pour le grand bonheur de tous les chasseurs.

Les perdreaux et le lièvre n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Cela est dû probablement à un peu de maladie pour le lièvre et une mortalité importante pour le perdreau.

Pour le faisan, nous avons toujours les mêmes problèmes d'implantation de cette espèce.

Pour le gros gibier, une tendance à la hausse avec des sangliers qui ont été traqués depuis l'ouverture au 15 août 2016 jusqu'au 28 février 2017 afin d'éviter de gros dégâts sur les cultures.

Le chevreuil soumis au plan de chasse reste stable sur la commune.

En conclusion, je remercie tous les chasseurs qui ont participé aux battues (sangliers, chevreuils et renards) afin de trouver un équilibre pour préserver les cultures.

Merci aussi à tous les agriculteurs et propriétaires terriens qui contribuent au bonheur de tous les chasseurs pour cette grande passion qu'est la chasse.

Le Président J.FAURE

GROUPE THÉÂTRE SAVENÉSIEN (G.T.S)

Depuis sa création, en 1997, par Serge ABELLA, le GROUPE THÉÂTRE SAVENÉSIEN présente chaque année, en mars, une pièce comique (comédies, vaudevilles).

Ces spectacles, d'une durée de 2 heures environ, sont proposés sur 2 week-ends successifs lors de 5 représentations. Ils attirent, dans notre village, un public nombreux, fidèle et de tous horizons géographiques depuis maintenant 20 ans.

BILAN MARS 2016 – MARS 2017

- En ce début d'année, le GTS a décidé de créer son association indépendante, type loi 1901.

Son objectif, toujours le même, est de développer le théâtre amateur dans un but de loisirs et d'animation du village de Savenès.

Il continuera à jouer des pièces dites de « boulevard » avec des comédiens amateurs du cru.

L'association regroupe plus de 20 adhérents (comédiens, bénévoles, bonnes volontés, bricoleurs, etc.) qui œuvrent à quelque titre que ce soit à la réussite des spectacles annuels.

- Composition du bureau :

Président : Serge ABELLA

Vice Présidente : Marie-Christine COULON

Trésorier / secrétaire : Serge PICCOLI

ACTIVITÉS et PROJETS

- Les répétitions ont eu lieu le mardi à partir de 20h30 dans la salle des fêtes.

- Au cours de ces longues années d'existence, des liens amicaux se sont noués avec d'autres troupes ainsi qu'avec certains auteurs (Olivier Lejeune, par exemple).

- Une représentation caritative en matinée privée pour l'association BILOU TOGUNA, qui intervient au MALI, perdure depuis de nombreuses années.

- En mars 2017, une collaboration avec le Centre de Loisirs de Savenès par l'intermédiaire de Mesdames AVERSENG et GAUDOU, a fait découvrir le théâtre et ses coulisses à un groupe d'enfants.

- Ils ont pu, lors de deux visites, voir évoluer le montage du décor et s'intéresser, par des questions pertinentes, à cette activité ludique qu'est le théâtre.

LES DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

- « Ca se complique ! » en mars 2016, a beaucoup plu et étonné par la présence d'un ascenseur en fonction sur scène et par des personnages hauts en couleurs.

- En mars dernier, avec « Pauvres pêcheurs ! », le public a, une fois de plus, mordu à « l'hameçon » et les rires s'échappaient de « l'épuisette » !...

REMERCIEMENTS

- Le GTS remercie les sponsors et la municipalité pour leur soutien depuis 20 ans.

- Le CRÉDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRÉNÉES, agence de Verdun sur Garonne, nous a attribué, en 2003, un FDIL (Fond d'Aide aux Initiatives Locales) et un autre cette année, reconnaissant ainsi notre investissement dans la réussite de ces spectacles pour l'animation du village.



Toutes personnes intéressées pour intégrer l'association (comédiens amateurs, débutants ou non, bonnes volontés, même ponctuelles,...) seront les bienvenues.

- Pour tous renseignements, contacter Serge ABELLA : 05 63 02 66 92 - 06 27 86 63 34
Mail : serge.abella82@gmail.com

- Vous pouvez aussi visiter notre site Internet :

« theatresavenesien.com »

Rendez-vous en 2018 pour la 20ème !

LE BUREAU

Présidente : DUPEYRE Sonia

Vice-président : BERTOIGNA Cyril

Trésorière : PEREIRA Liliane

Vice trésorière : GAUTHIER Nathalie

Secrétaire : LECLERCQ Laetitia

3 SECTIONS :

Comité des Fêtes et Savenès Fitness :

Responsable DUPEYRE Sonia - 06 67 21 24 69

Les Gourdes Savenésiennes :

Responsable : BERTOIGNA Armand - 06 79 35 70 25
(section de cyclotourisme)

SECTION COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous présente ses prochaines manifestations :

- 24 juin : Saint Jean, 19h30 grillades, Soirée Night color (nouveau) animée par la disco Fiesta Loca

- 19 et 20 août : Fête locale

Samedi : sortie vélo, repas avec orchestre

Dimanche : vide grenier, soirée moules frites avec animations, feu d'artifice

- 7 octobre : Soirée Aligot

- 18 novembre : Soirée solidaire au profit d'une association caritative

- 3 décembre : Spectacle et goûter de Noël offert aux enfants savenésiens

Si l'animation de votre village vous tient à coeur et si le bénévolat ne vous fait pas peur, n'hésitez pas à nous rejoindre :

que ce soit pour nous donner un avis, apporter de nouvelles idées, ou pour donner un coup de main.

SECTION SAVENES FITNESS

Nous vous proposons des cours de Gym, de Zumba et de Pilate pour adultes le lundi 19h15 à 21h15 et le mercredi de 19h à 21h. La section compte aujourd'hui environ 80 adhérents avec une majorité de savenésiens.



Stage de zumba

GROUPE HISTOIRE SAVENÉSIEN :

CONSERVER ET DIFFUSER LA MÉMOIRE DE NOTRE COMMUNE

GROUPE HISTOIRE SAVENÉSIEN



La dernière assemblée générale du Groupe Histoire a reconduit unanimement l'ensemble du conseil d'administration qui a confirmé son bureau composé par : Christian Bertogna, président ; Philippe Barat, vice-président, Marie-Christine Coulon, secrétaire et José Coll, trésorier.

Elle a aussi fait le point sur le chemin parcouru depuis 2008, tout en réfléchissant aux axes des recherches à développer.

- Celles concernant les demandes d'indépendance de notre commune, partie intégrante de Verdun-sur-Garonne jusqu'en 1901, sont les plus avancées. C'est tout de même avec difficultés que les textes du milieu du XVII^{ème} siècle sont déchiffrés. Nous avons traité trois pages, il en reste soixante-dix. En réalité nous aurions bien besoin de votre aide. Si le cœur vous en dit, nous pouvons vous transmettre par internet une ou plusieurs feuilles. Le groupe qui travaille à la lecture de ces documents est en relation pour échanger les avancées : groupehistoiresavenès@orange.fr

- La recherche, très ambitieuse, concernant un siècle de vie rurale à Savenès, poursuit son bonhomme de chemin grâce aux analyses de documents d'archives et à la collecte, toujours en cours, de la "mémoire" de nos anciens. Il peut paraître superflu, inutile, à contre-courant même, de chercher à connaître l'histoire du lieu où nous vivons. L'attachement au territoire, point d'ancrage économique et social de la culture rurale ancienne, n'est plus aujourd'hui un impératif pour la quasi-totalité d'entre nous.

- Dans ce contexte votre soutien, qui va crescendo, nous démontre le contraire. C'est, pour nous, un véritable encouragement.

De même cette ouverture vers les écoliers, que nous autorisent les enseignants de l'école primaire, constitue un moyen très précieux d'établir un lien vers ces jeunes générations. Espérons que nous serons à la hauteur de la confiance qu'ils nous accordent.

Confiance également des responsables du centre d'accueil et loisirs de Savenès avec qui nous avons engagé une démarche adaptée à leurs objectifs, et enfin, confiance de nos élus qui nous donnent la possibilité de publier périodiquement un encart spécial dans le bulletin municipal.

Pour ce, nous avons choisi de vous faire parcourir, en plusieurs fois, toute la commune en empruntant ses chemins. Nous vous donnerons alors quelques indications sur l'histoire des lieux traversés, leur toponymie, les personnes y ayant vécu.

Pour se mettre en jambe, notre premier trajet nous conduira jusqu'à l'église toute proche.

- Les nouvelles adhésions constituent aussi un encouragement. Nous avons bien compris l'appréhension que certains éprouvent pour franchir le pas et nous rejoindre. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à venir assister à l'une de nos réunions bimestrielles ouvertes au public et ainsi découvrir notre association de l'intérieur. Elles ont lieu à la salle des associations, Place de la Bascule, à : 20h30 les jeudi 4 mai, 6 juillet et 7 septembre - et 18h30 les jeudi 2 novembre et 4 janvier (2018).

- Notre désormais traditionnelle projection, sur écran géant, de photos et documents anciens aura lieu à la salle des fêtes, le dimanche 12 novembre à 14h30, sur un thème à choisir.

Enfin, pour ceux qui souhaitent se procurer nos publications - Savenès Leur Grande Guerre : 10€, Savenès Les Écoles : 20€, Savenès L'Étoile Sportive : 20€ - vous les trouverez à l'office du tourisme à Verdun-sur-Garonne ou en téléphonant au 05 63 02 60 41.

Grace à votre aide, nous continuerons, longtemps je l'espère, à partager l'amour pour Savenès et cette envie de mieux connaître son histoire.

En promenade avec le Groupe Histoire Savenésien
N°1- juin 2017

NOTRE DAME DE CAUJAC : UN VOYAGE DANS LE TEMPS

Notre église, mystérieusement édifiée à l'écart de notre village, interpelle le promeneur curieux.

Si vous éprouvez le besoin de savoir, ces lignes vous donneront quelques repères, sans autres prétentions...

Pour avoir une belle lumière dans l'église, choisissez une matinée de printemps bien ensoleillée. Vous trouverez facilement un emplacement ombragé pour stationner votre véhicule autour de la petite place du village. Ne traînez pas trop longtemps devant le café chaud qui vous attend au Fournil car, votre remontée du temps va durer une bonne heure.

GROUPE HISTOIRE SAVENÈSIEN :

CONSERVER ET DIFFUSER LA MÉMOIRE DE NOTRE COMMUNE

En avant, direction l'église !

Vous longez, à votre gauche, le parc de Trauquebise. Sur votre droite vous apercevez, au loin, le château de Lasalle que nous visiterons un jour prochain.

Après quelques centaines de mètres vous trouvez une bifurcation. A gauche, c'est le vieux chemin de Grandselve. Il reliait directement Savenès à l'abbaye en passant par Quelsquils, La Métrario, Les Dirats et Barlan. Mais aujourd'hui, c'est vers l'église que nous allons. Quelques mètres plus loin, toujours à votre gauche, vous arrivez aux Deux Moulins. Les deux moulins à vent, aujourd'hui désarmés, ont été construits vers 1600. Il n'y avait comme autre construction alentour que la maison basse du meunier, récemment rénovée. Aucun arbre ni fourré, ne venait gêner l'action du vent animant les ailes. Ces moulins, jadis, construits et détenus par les propriétaires du château de Lasalle, étaient affermés à la même famille qui en est ensuite devenue propriétaire, moyennant de fournir la farine au château à perpétuité. Il y avait trois autres moulins répartis sur toute l'étendue de la commune.

Deux cent mètres plus loin, vous arrivez au cimetière. Créé juste après la Révolution, c'est le propriétaire du château de Lassalle, Paul Dubarry, qui avait fait don du terrain à la paroisse à condition d'être inhumé devant l'église, au pied de la croix monumentale.

Avancez maintenant jusqu'au clocher de l'église.

Derrière vous la croix transformée en monument aux morts, à votre gauche le cimetière ancien.

Le village de Caujac, aujourd'hui disparu, environnait l'église. Si aucun vestige archéologique n'est pour l'instant identifié, c'est que les constructions devaient être en terre crue, bois, torchis et chaume.

Ce sont certainement les esclaves utilisés par le domaine agricole de la villa gallo-romaine toute proche qui étaient logés à proximité.

Le toponyme, Caujac, proviendrait du patronyme Calvius ou Caldius.

Rien n'atteste que l'endroit fut habité avant l'installation de la villa au IIIe siècle.

Une première église y a vu le jour pendant la christianisation de l'empire romain.

Entre l'an 1000 et l'an 1200 une nouvelle église, Notre Dame de Caujac, est construite sur une assise de blocs calcaires invisibles aujourd'hui.

La guerre de cent ans (1337-1453) provoque la ruine totale de l'église et du village de Caujac, certainement après 1415 date du début de la guerre en Gascogne.

Au tout début du XVIe siècle l'Abbé de Grandselve, Jean de Toucheboeuf, décide de la reconstruction de l'église, financée également par l'abbaye Saint-Pierre du Mas-

grenier.

Les habitants plus ou moins massacrés et très dispersés ne sont pas revenus s'installer près de l'église qui prend alors le vocable de Notre Dame de l'Assomption.

Pendant les guerres de religion elle sert d'abri fortifié aux Savenèsiens. Elle subit des dommages et conserve des traces d'incendie sur les murs extérieurs du nord-est.

Interdite de culte en 1596 car : « polluée à cause que durant les troubles, hommes et femmes s'y retirent et y couchait la nuit ».

L'église telle que vous la voyez aujourd'hui, est constituée d'éléments d'architecture très divers. Ils marquent différentes époques de construction et de remaniement. Il y a également des matériaux provenant des édifices précédents et réemployés.

- L'assise en blocs calcaire du XIe siècle (visible uniquement lors des travaux d'assainissement des années 1970).

- La voute très singulière du portail d'entrée : romane à l'intérieur, gothique à l'extérieur (XIe).

- Le porche avec ses salles communes au premier et second étage, surmontées d'un clocher tour typique des églises gasconnes. Il fut démoli pendant la révolution et reconstruit ensuite sur le modèle en vogue à l'époque : le clocher mur, peu en harmonie avec le reste du bâtiment. ATTENTION ! N'empruntez pas l'escalier, qui permet d'accéder aux cloches, sans avoir souscrit une bonne assurance.

- Le narthex (vestibule du XIIe) avec ses fenêtres romanes, ses pierres tombales insérées dans le carrelage. A droite celle de la famille de Jean Couseran, précurseur de l'indépendance de Savenès.

- La nef principale avec des fenêtres à arc brisé (XV et XVIe). Les piliers sont renforcés par des contreforts visibles de l'extérieur.

- Les chapelles latérales abritant les confréries, Saint Fort, Notre Dame de Caujac, le baptistère, et celles réservées aux familles nobles. D'époque romane au nord (gauche) et très remaniées au sud, enserrées entre le hangar pour le corbillard, l'abri pour les chevaux et la sacristie.

- Le chœur et son chevet cylindrique, à aspect polygonal grâce aux boiseries peintes qui le revêtent à l'intérieur. Notez que la dernière inhumation dans le chœur de l'église est celle, en 1672, du Curé Lafforcade.

- Le maître autel actuel, en marbre polychrome provient de l'abbaye de Grandselve., Il a été offert à la paroisse, en 1803, par Paul Dubarry, propriétaire de Lasalle. Le lutrin, daté de 1787, a la même provenance.

- Les vitraux : réalisés en 1850 par Maître Chalons,

verrier à Toulouse. Financés par le Curé de la paroisse, Bouyssou, les familles Majorel et Rivals, Jacques Pezet et des donateurs anonymes.

- Les toiles du chœur sont peintes en 1843 par l'artiste Pédova et financées par Jean Baptiste Brunet, châtelain de Savenès, et le Curé Bouyssou.

PARTICULARITES :

- 1723 : les Consuls de Verdun sont expulsés violemment de leur banc par François de Pezan fils de Vital (obsèques du Sieur Soulié).
- 1770 : comblement par le Curé Desclaux des fossés encerclant l'église pour y faire du foin pour ses lapins.
- 1843 : clés de voute au plafond de la nef peintes par Pédova Ayné.
- Armoiries de la famille Darails (une rose) dans la chapelle à gauche du chœur. Les familles nobles utilisaient leur chapelle comme sépulture.
- Dans la sacristie, deux petits chapiteaux d'angle représentent un visage grimaçant pour l'un et un cochon à la glandée pour l'autre. Sont-ils d'origine médiévale ?

SAINT FORT : pèlerinage annuel très ancien qui se déroulait le 16 mai et le dimanche suivant. Le Saint était en particulier chargé de protéger la santé des enfants. Les familles, qui pouvaient venir de très loin, inscrivaient leur dernier né sur les registres de la Confrérie de Saint Fort. Tous les pèlerins pouvaient renouveler leur inscription. En 1875 on comptait 488 inscriptions. Les cris des nourrissons devaient couvrir les voix des officiants. En fin de cérémonie, les pèlerins allaient, selon un circuit précis, déposer un baiser sur le reliquaire renfermant des ossements du Saint. Le prêtre essuyait alors la vitre du reliquaire toujours avec le même chiffon, du début à la fin de la procession. Un vrai miracle qu'il n'y ait eu aucune épidémie. Un plateau était présenté pour y déposer les dons, sous l'œil vigilant des officiants. Ajoutés aux droits payés pour l'inscription, c'était près d'un tiers du budget de la paroisse qui était collecté pendant le pèlerinage.

Bon, le repas approche, il est temps de rentrer. Promis, pour notre prochaine balade, ceux qui aiment la marche et les frissons seront servis car nous envisageons de descendre dans la forêt de Bigard via Escufés ou la Garouille, selon la météo. Peut-être y verrons-nous le loup ou les brigands ?

Vous voulez en savoir plus ? Ce n'est pas sorcier, venez chercher avec nous !

Le Groupe Histoire Savenésien



Saint Fort 1950



Savenès T-et G.) - L'Eglise de St-Fort

1911

Cliché Goussier



Autel Grandseve



GHS_Les deux Moulins

LE CANTOU SAVENÉSIEN

Le Cantou Savenésien dont la présidente est Arlette CAPMARTIN et le trésorier/secrétaire est Didier DELPEYROU compte actuellement 10 adhérents.

L'année 2016 a été particulièrement riche avec la soirée Bombes2bal du 8 juillet qui fut un moment festif et convivial.

Comme chaque année, nous avons eu le bonheur d'organiser :

- **L'animation de la fête de la St Fort** qui se déroule au mois de mai. Belle coopération avec le groupe ESSP pétanque. Entre l'animation musicale autour du repas, des jeux et du concours de pétanque, cette journée conviviale en hommage au st patron du village constitue à présent un rendez-vous chaleureux où nous vous invitons à nous rejoindre (jeux pour petits et grands et concert gratuit). Cette année, la St Fort aura lieu le dimanche 14 mai avec le groupe Bassacada qui fera un « passa carrière » dans les rues du village. Et le concours amical de pétanque se poursuivra bien entendu.

- **Fête de la musique** : bilan positif. La formule du repas partagé sorti du sac et de la scène ouverte est à présent rodée. C'est une scène ouverte dans l'esprit de la fête de la musique : chacun peut s'exprimer spontanément et toutes les audaces musicales permises (avec son corollaire éventuel de fausses notes). Cette année, la fête de la musique aura lieu **le dimanche 18 juin**. C'est un moment remarquable d'échange souvent spontané (nous alternerons quelques morceaux avec des groupes constitués et les initiatives plus personnelles...) ; les enfants de l'école y présentent leur chant ...venez nombreux pour jouer ou simple spectateur. Vous pouvez aussi commander votre repas au fournil.

- **L'animation de la cabane Quesquilhs** ou bibliothèque de campagne que nous avons inauguré en 2016. Nous poursuivons l'aménagement du lieu. Vous pouvez y faire halte, y déposer vos livres que vous ne souhaitez plus garder, en prendre pour les lire, les ramener... lire sur place... c'est un lieu d'échange. En 2017, nous organiserons en collaboration avec la médiathèque des moments de lecture. Dernièrement, les enfants du centre de loisir de Savenès sont venus découvrir le lieu et ce fut un très bon moment partagé que nous renouvellerons.

- **Loto en occitan** autour des produits du terroir. (la langue utilisée sera l'occitan local et les n° seront doublés en français). Cette année, le loto aura lieu **le dimanche 8 octobre à 14h30**.

- **Reprise des cours d'occitan** hebdomadaire à Savenès par Didier Delpeyrou dès la rentrée de septembre 2017, probablement le **mardi soir de 20h30 à 22h**. Il sera tenu compte des différents niveaux des uns et des autres et afin que chacun y trouve son compte, des « devoirs » maison pourront être proposés pour ceux qui veulent aller plus loin. C'est un moment très convivial rythmé par différents temps ou nous pourrions également esquisser quelques pas de danses typiques et apprendre un répertoire de chansons ; toutefois, l'objectif premier est de se projeter dans la langue parlée. D'ores et déjà, n'hésitez pas à vous manifester en vous pré-inscrivant. Le coût pour l'année est de 10€.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Delpeyrou Didier secrétaire pour le bureau du Cantou : 06 81 74 14 77 (pour les cours d'occitan) ; Arlette Capmartin pour tous renseignements généraux : 06 03 29 04 66
Coralament e a plan lèu cordialement et à très bientôt, l'Equipe du Cantou

Voici quelques clichés de nos manifestations 2016 :



Bombes2bal



Quesquilh
Bibliothèque de campagne

Echo de L'Assv .

L'Amicale des Vétérans est ouverte à tous les joueurs de plus de 35 ans pour des matchs tous les 15 jours (environ) dans une grande convivialité (avant, pendant et après les matchs).

Nous comptons 40 amicalistes dont 22 joueurs assidus. A ce jour, nous avons joué 14 matchs : 10 victoires, 2 nuls, 2 défaites.

L'objectif de l'équipe est de prendre du plaisir entre nous, de gagner (si possible) et de nous retrouver pour un apéritif convivial et autour d'un bon repas (souvent au Fournil, où Carole et Jean-Luc nous accueillent, avec nos adversaires, à l'issue des matchs à domicile que nous jouons au stade de Savenès).

Contact : Jean Spina 06.87.81.09.63 / jbs5@hotmail.fr



L'Ecole de Foot Garonne et Gascogne (E.F.G.G.) accueille vos enfants de 5 à 19 ans pour la section garçon et à partir de 5 ans sans limite d'âge pour les féminines.

Cette école intercommunale créée le 28 avril 2006 pour mutualiser la formation initiale et consolider les effectifs « jeunes » des différents Clubs compte aujourd'hui 263 enfants (78 féminines et 185 garçons dans 8 catégories et a engagé cette année 23 équipes (6 féminines et 16 garçons dans les Championnats et coupes départementales et régionales

Son fonctionnement est assuré par 2 personnes salariées, 50 bénévoles qui participent à l'encadrement des enfants (entraînements et matchs) et beaucoup d'autres bonnes volontés qui apportent leur soutien quand nécessaire.

L'école utilise les infrastructures (stades, vestiaires, salles) des différents villages (sous réserve de leur disponibilité). Depuis près de 4 ans, elle a mis en œuvre des animations en milieu scolaire dans le cadre d'activités périscolaires et a mené diverses activités (loto, tombola, stages à chaque vacance scolaire, deux tournois nationaux (7-8 mai pour les garçons et 3-4 et 5 juin pour les féminines) qui participent au dynamisme des villages.

Pour les années à venir, il reste à définir le fonctionnement de ce service aux enfants des administrés dans le cadre du nouveau diamètre de l'intercommunalité devenue, depuis janvier 2017, Grand Sud Tarn&Garonne (regroupant les communautés de communes du Pays de Garonne et Gascogne, celle de Garonne et Canal et le Terroir de Grisolles et Villebrumier).

Rendez-vous sur notre site efgg.footeo.com

Pour inscrire vos enfants, les dates à garder en tête : du 1er juin 1er juillet.

Vous avez besoin d'une information, vous aimeriez accompagner, encadrer ou entraîner des jeunes, n'hésitez pas à contacter :

Jean-Luc Gouze : 06-84-40-44-55

garonne.gascogne@orange.fr pour la section garçons

Wendy Fardeau : 06-13-23-13-89

garonne.gascogne@orange.fr pour la section féminine

L'ASSV une association au coeur des villages

Cette structure accueille toutes les personnes qui se sentent concernées par le football de 6 à 70 ans pour jouer ou diriger sans limite d'âge.

Les contacts

• Géraud Couderc : 0684978505

• Huguette Gardés : 0563644142

• Gérard Laveron : 0682212692

C'est également de l'animation que nous proposons avec des matchs de seniors et vétérans sur le terrain de Savenès.

Nous souhaitons le soutien de tous et toutes pour le bien de nos jeunes et moins jeunes.

Merci
G.Laveron, Président,

LE CLUB DE LA 3ÈME JEUNESSE

PRÉSENTATION

Créé en 1978, il est affilié à «Générations Mouvement», nouvelle appellation des Aînés Ruraux (9 500 adhérents en Tarn-et-Garonne et plus de 650 000 au plan national). Le club compte, actuellement, un peu plus de 200 adhérents. Il est géré par un bureau élu par le conseil d'administration dont les membres sont eux-mêmes élus par les adhérents en assemblée générale.

Il n'y a aucune limite d'âge (ni inférieure, ni supérieure). Pour y adhérer, il suffit de prendre la carte du club dont le montant est fixé à 15€. Ce prix inclut le timbre national avec assurance de groupe spéciale «Aînés ruraux», une part pour la Fédération Départementale et une part au club.

Avec cette carte vous pouvez participer à toutes les activités. Certaines sont gratuites et organisées bénévolement et régulièrement par les membres du club comme : la gymnastique, le groupe vocal, la marche, la randonnée, le vélo, la belote, les cours d'anglais... D'autres activités sont payantes telles que repas, sorties, lotos, voyages... Le prix est alors fixé par le conseil d'administration en fonction des tarifs des prestataires.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos envies ou de vos projets.

Savenésiennes, Savenésiens, venez nous rejoindre.

Le conseil d'administration:

Les membres actuels ont été élus pour 3 ans au cours de l'assemblée générale du samedi 16 janvier 2016 et donc, seront les mêmes pour 2016, 2017 et 2018.

Le Bureau et Membres sont donc les mêmes que l'an passé. Vous en trouverez la liste sur la "Rétrospective 2016" distribuée par le Club à tous les foyers Savenésiens.

ACTIVITES RÉGULIÈRES

• Bougeons Ensemble, activité physique adaptée aux séniors d'après un programme national, tous les lundis à 15h : Colette BERTOIGNA.

• Petit loto : 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois (14h hiver - 14h30 été): Renée LAFORGUE.

• Belote : 2èmes, 4èmes et 5èmes mercredis de chaque mois (14h hiver - 14h30 été): Serge ABELLA.

• Marche : tous les mardis à 9h30 : Roger DELACROIX.

• Randonnée pédestre : tous les mardis à 14h : Annie BRONIQUE.

• Vélo : tous les jeudis : Jean-Marie BOTTET.

• Groupe vocal " Les Baladins Savenésiens": tous les lundis à 16h15 : Jean-Marie GUILLOT.

• Cours d'anglais : tous les jeudis à 17h : Richard LAMB.

- Goûter offert par le club aux enfants de l'école le 8 avril
- Spectacle au Casino Barrière, opérettes « Gipsy » et « Le Pays du Sourire » les 10 avril et 16 octobre
- Fête des 40 ans de la Fédération Départementale à Montauban le 31 mai
- Sortie à Flaran, Condom, Lectoure avec repas croisière sur la Baïse le 2 juin
- Journée « Inter clubs » à St Sardos le 9 juin
- Marche fédérale à Bouillac le 20 septembre
- Voyage en Cantabrie (Espagne) du 1er au 7 octobre
- Projections du film N&B les 14 octobre et 9 décembre
- 1ère rencontre régionale de belote à Solomiac(32) le 17 octobre
- Concert de Nadau à Grisolles le 28 octobre.
- Deux grands repas : le 21 mai et le 5 décembre.
- Trois grands lotos ouverts au public : le 7 février, le 3 juillet et le 6 novembre.
- "Les Baladins Savenésiens" donnent plusieurs spectacles (Téléthon Verdun - Maison Retraite Verdun - Marché Noël Larrazet et Burgaud)

PRÉVISIONS POUR 2017 (non exhaustif)

- Opérette au Casino Barrière le 2 avril
- Projections du film N&B les 21 avril, 16 juin, 6 octobre et 15 décembre
- Goûter offert aux enfants de l'école le 5 mai
- Journée Interclubs le 8 juin
- Sortie au gouffre de Cabrespine et environs (Aude) le 15 juin
- Voyage annuel « vers les Châteaux de la Loire » du 19 au 24 septembre
- Sortie au Pas de la Case en octobre
- 3 grands lotos : 5 février, 2 juillet (avec grillades) et 5 novembre
- 2 grands repas : 29 avril et 9 décembre

Pour tous renseignements :

Jean-François Cousinié : 05 63 02 66 92 - 06 34 51 59 03
jfcousinie@gmail.com



Le Conseil d'Administration

LES TEMPS FORTS de l'ANNÉE 2016.

RÉTROSPECTIVE



Goûter offert aux enfants



Grand voyage : les Pics d'Europe



Sur la Baïse



Les "Baladins Savenésiens"



Marche autour de Savenès



Loto d'été

INFOS PRATIQUES



Transports à la demande :

Pour aller au marché de Verdun, contactez le 05 63 94 02 97 au plus tard la veille. Un transporteur passera vous chercher et vous ramènera à votre domicile.

Messe à l'église :

Le deuxième dimanche des mois impairs (janvier, mars, mai, septembre et novembre) à 9h30 à Savenes.

Tous les samedis messe à Grisolles à 18h30

Tous les dimanches messe à Verdun-sur-Garonne à 11h

Plus d'informations sur : www.cathoverdun.org

Centre médico-social

1, rue des Najats - 82600 Verdun/Garonne

Tél. : 05 63 02 56 90

Pour prendre rendez-vous : **05 63 27 09 51**

L'assistante sociale reçoit sur rdv le mardi et jeudi de 9h à 12h.

Dossier RSA - le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rdv au 05 63 02 87 84.

Consultations nourrissons, vaccins enfants et adultes, le 1er et 3ème vendredi du mois sans rdv de 13h30 à 16h30.

Personnes âgées ou handicapées sur rdv le lundi de 9h à 12h.

Sage-femme sans rdv le mercredi de 14h à 16h 30.

Mission locale - tous les lundis.



URGENCES ET NUMÉROS UTILES :

Samu 82 : 15
Médecin de garde : 3966
SOS écoute 82 : 05.63.20.19.00
Centre anti poison et toxico vigilance : 05.61.77.75.47
Numéro européen d'urgence : 112
Samu social : 115
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18

DIVERS

Véolia Eau - Tél. : 08.11.90.29.03.
E.D.F. - urgence 24h/24 - tél. : 08.10.33.31.82
Perception - avenue de Toulouse à Verdun sur Garonne - tél. : 05.63.02.50.58. - fermé vendredi après midi et samedi.
La Poste - place de l'éperon - tél. : 05.63.02.48.17. - lundi au vendredi 8h45 à 12h - 13h45 à 17h - samedi 9h à 12h
Espace Info Énergie (EIE) Tarn et Garonne - bd Hubert GOUZE - 82000 MONTAUBAN - tél. : 05.63.91.42.70

ACCUEIL DE JOUR POUR LES PERSONNES ÂGÉES (à Verdun-sur-Garonne)

La maison de retraite Saint-Jacques accueille à raison de quelques jours par semaine ou par mois, des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile atteintes d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
Les personnes âgées sont accueillies une ou plusieurs journées par semaine dans les locaux sécurisés et adaptés, et participent à des ateliers de stimulation physique et sensorielle animés par du personnel qualifié.
Transport : il est assuré entre le domicile et la structure, soit par le service accueil de jour soit par un prestataire de services. Dans certains cas, il peut être demandé une participation aux familles.
Le service d'accueil de jour est ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'équipe au 05.63.02.50.41.

QUELQUES AUTRES PERMANENCES à Verdun-sur-Garonne

6 rue de la ville - 82600 Verdun sur Garonne
tél. : 05.63.02.59.32

- **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
Remboursement maladie : 2ème et 4ème lundi du mois de 9h30 à 12h00

- **APPS Services à domicile :**

1er jeudi du mois de 9h30 à 12h00

- **Armée de Terre Info :**

2ème mercredi du mois de 14h30 à 16h30

- **Tremplin carrière, aide à l'emploi, CV, lettre motivation, entretien embauche :**

1er et 3ème mercredi du mois, tél. : 05.62.58.37.03 sur rdv.

CORRESPONDANTS DES JOURNAUX LOCAUX

La Dépêche du midi :

Mme BERGÉ Marie au 06.42.53.88.65
ou par courriel : mariet.berge@orange.fr

Le Petit Journal :

Mme HENNIQUE Françoise au 05.63.65.05.75
ou par courriel : soisic5757@orange.fr

AUTRES PERMANENCES :

- **CAF (Caisse Allocations Familiales)**

permanence à Grisolles- rue François FAUGERE

- **M.S.A**

tél. : 05.63.64.36.96

Place de l'Eperon (Groupama) Mardi de 9h à 12h .
Assistante sociale - sur Rdv 05.63.21.61.04

- **CARSAT** - Accueil retraite sur rendez-vous
au 08.21.10.31.31 services en ligne, démarches et rdv
sur : www.carsat-mp.fr

- **Centre médico-psycho pédagogique**

6 place des écoles à Verdun sur Garonne
tél. : 05.63.02.27.09

lundi de 8h30 à 12h - jeudi de 8h30 à 19h.

- **Le Bus itinérant** - planning familial

Mme MARTINEAU Laurette - tél. : 06.73.34.09.90

LISTE DES ENTREPRISES

ARTISANS AUTO-ENTREPRENEURS SUR SAVENÈS

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

• Restaurant / Bar / Épicerie

LE FOURNIL 2 place de la bascule

05 63 64 02 76

• Gîte « Lou Pitchou Bosc »

Maryvonne et Raoul ROUSSEL

Chemin de la forêt info@lou-pitchou-bosc.fr

Tél : 05 63 64 31 75 - <http://lou.pitchou.bosc.free.fr>

• Château de la Salle : Bernard MAJOREL

chateau-de-savenes@live.fr

05 63 64 33 71

<http://www.le-chateau-de-savenes.com>

• Société Immobilière Développement Étude

Expertise

Stéphane CALABRIN

Lapeyrière - 05 63 02 52 35

CRÉATIONS

• Décoration intérieure multi-supports

Alternativ'Déco / Laurence BOGLIO

creadko@yahoo.fr

06 60 75 19 47

<http://alternativdeco.wix.com/alternativdeco>

• Créations lumineuses

Anne-Solenn BOSSE

Barlan - 06 40 40 08 18

<http://www.annesolenn-bosse.com>

• Graphisme/design/art [informatique]

Sofie CAUSYN

Peyremil

info@sofiecausyn.com

06 47 39 65 80 - <http://www.sofiecausyn.com>

• Cours de couture / Créations, retouches

Le Dé à coudre de Sandrine

Sandrine FERRANDEZ

Le Pradau : pierre.ferrandez82@free.fr

05 63 68 22 41 <https://www.facebook.com/asavenes>

ANIMAUX

• Poney Club / Pension chevaux

Écurie Laurent FOURNIER

Poney Club de Savenès

Les Bourruts 06 47 45 02 81

<http://savenes-82.ffe.com>

• Élevage/dressage chevaux

Écurie PELHEM

Saint Ginest - 06 03 80 03 40

• Alimentation animaux de compagnie HUSSE

Vanessa DERVIN (déléguee locale)

Le Bourg - 06 83 88 66 93

ENTRETIEN

• Nettoyage

PHM Nettoyage - Areski AMMOUR et

David AMOURI

Fourcaran - 05 63 02 54 20

ENFANCE

Les assistantes maternelles dépendent de la Petite Enfance pilotée par notre communauté de commune. En les sollicitant, vous aurez la liste des assistantes maternelles de l'ensemble de l'intercommunalité à jour [dont les savenésiennes listées ci-dessous] :

• ASSISTANTES MATERNELLES

• Sonia CHARLOU-BOTTIER

Animatrice intercommunale

ram@garonne-gascogne.com - 06 87 80 58 36

• BANGO Nelly, Pradère - 05 63 26 51 83

• BUCH Audrey, Barlan - 09 88 18 19 70

• MEDALE Sandrine, Escufès - 06 24 45 15 90

• NEYROLLES Nadia, 9 Rue Bellevue - 05 63 26 03 71

• POTIN Vanessa, Peyremil - 05 63 68 00 26

• RUIZ Sylvette, Saint Louis - 05 63 64 43 02

• TISNE Karinne, Camp Del Nouyé - 06 12 23 70 25

<http://www.garonne-gascogne.com/relais-assistante-maternelle-verdun-sur-garonne-mas-grenier.htm>

TRAVAUX

• Électricité

TOUCH'ART ELEC / Laurent TOUCHARD

Le Garros

touch-art-elec@orange.fr - 06 74 75 51 31

• Charpente EIRL CARBOUE

Christophe CARBOUE

82, chemin de Verdun

eirl.carboue@gmail.com - 06 78 10 39 25

• Menuiserie Brice PRADELLES

Le Bourg - Rue des Écoles 06 18 83 82 83

• Ferronnerie

Chaudronnerie

SAVENÈS MÉTAL - Jean-Luc LABADIE

Le Garros - 05 63 02 12 81

• Audit Énergétique

Conseil Énergies Renouvelables

NOG* - François LAGAE

Peyremil - f.lagae@nog-solutions.com - 06 32 29 23 48

<http://www.nog-solutions.com>

• Terrassement

Philippe BAYSSADE Escufès - 06 27 65 51 37

TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

• Haies champêtres agroforesterie

CAMPAGNES VIVANTE

Zoé Zubineau

En Pagagne

ass.campagnes-vivantes@wanadoo.fr

05 63 02 74 57

• Travaux Agricoles

Emmanuel RANTET - 05 63 02 55 51

• Travaux agricoles et forestiers

LUGATOU Environnement

Le Lugatou

laurent.capmartin@wanadoo.fr - 06 09 77 17 50

VENTE DIRECTE

Produits bio: (Farine, Oeufs, Haricots...)

EARL LA RONDIASSE

Cathy et Laurent CAPMARTIN

Le Lugatou

laurent.capmartin@wanadoo.fr - 05 63 64 40 57

Vente à la ferme le mer. de 17h à 19h et vend. de 16h à 19h

BIEN ÊTRE

• Le jardin des Shamans - Audrey Dupont

Phyto-énergéticienne, Créations de produits

d'herboristerie 100% naturels (tisanes, baumes, sirops, teinture-mère, élixirs floraux...) magnétisme.

lieu dit flouquet 82600 Savenes

tél: 06-79-16-84-64 - mail: alionkasday@hotmail.fr

ou sur facebook @alionkasenergie.

Visite de M. François Bonhomme

Courant septembre 2016, notre sénateur M. François Bonhomme, accompagné de son attachée madame Michèle Cubaynes, est venu nous faire part de son action au Sénat en faveur du monde rural. Le mois suivant nous avons bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 5000€ prélevée sur sa réserve parlementaire.



Visite de Madame Brigitte Barèges,

maire de Montauban et vice-présidente du conseil départemental, est venue à Savenès en tant que présidente de Tarn-et-Garonne Habitat accompagnée de son directeur technique M. Passera. Autour d'un café de bienvenue, il a été évoqué dans le cadre du PLU, la construction de 8 à 10 logements sociaux de qualité dans la future zone d'aménagement de Bellevue.



Arbre offert

par le conseil
Départemental
planté dans le
jardin du souvenir



SAVENÈS

BULLETIN MUNICIPAL 2016-2017

MAIRIE DE SAVENES

14 rue de la Mairie - 82600 SAVENÈS

Tél : 05.63.02.53.86

Fax : 05.63.02.66.39

e-mail : mairie-savenes@info82.com

site : www.savenes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : de 9h à 12h

Mardi : de 15h30 à 18h

Jeudi : de 15h30 à 18h

Vendredi : de 13h30 à 16h



<https://www.facebook.com/mairie.savenes>